

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA)
Tenue le dimanche 19 novembre 2023 à 10h00 en présentiel au RCQ

Présences

Gabrielle Ayotte-Garneau
Nadyne Bédard
Sylvi Belleau
Marie-Agnès Huberlant
Mafane
Charly Mullot
Christian-Marie Pons
Nicolas Rochette
Mireya Bayancela
Claudette L'Heureux
Judith Poirier

Laurence Rajotte-Soucy
Mariane Beauchamp
Marie-Fleurette Beaudoin
Hélia Marzloff
Sophie Houle
Ariane Labonté
Yolaine Carrier

Invités

Mo Carpels
Normand Gilbert
Brigitte Nadon

Ordre du jour proposé

1. Choix du président.e et du secrétaire d'assemblée
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 novembre 2022
4. Retour sur les activités 2022-2023 et priorités 2024
5. Rapport financier
 - 5.1 Présentation des états financiers au 31 août 2023 par Sophie Houle -CPA auditrice, CA
 - 5.2. Présentation du budget 2023-2024
 - 5.3. Nomination de la firme pour la vérification comptable 2023-2024
7. Élection d'un.e président.e et secrétaire des élections
8. Présentation des candidatures pour le conseil d'administration 2023-2024
9. Élection des nouveaux membres du conseil d'administration
10. Période de questions
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

1. Choix du président.e et du secrétaire d'assemblée

L'assemblée est ouverte à 10:12

Il est proposé de nommer Normand Gilbert et Brigitte Nadon respectivement président et secrétaire de l'assemblée.

Proposé par Marie-Fleurette Beaudoin, appuyé par Hélia Marzloff.

Adopté à l'unanimité.

Le président de l'assemblée rappelle les règles pour le bon déroulement de la rencontre.

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par Claudette L'heureux, appuyé par Sylvi Belleau.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 novembre 2022

Des coquilles dans les noms seront corrigées.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 20 novembre 2022 tel que corrigé.

Proposé par Mariane Beauchamp, appuyé par Ariane Labonté.

Adopté à l'unanimité.

4. Retour sur les activités 2022-2023 et priorités 2024

Gabrielle Ayotte-Garneau présente un résumé des activités:

- Du Circuit Paroles Vivantes pour encourager la diffusion du conte dans les salles pluridisciplinaires ;
- Du Projet Paroles Vivantes ;
- Des formations pour les membres ;
- Du Pôle conte.

Laurence Rajotte-Soucy présente un résumé des travaux du comité Maison du conte.

Elle rappelle l'historique de ce rêve fait en 2012.

En mai et juin 2022, un sondage avait été envoyé aux membres. Environ 23% y avaient répondu. Les résultats ont été présentés en novembre de la même année et des décisions ont été prises en assemblée générale pour déterminer le mandat du comité pour l'année suivante.

Une grande rencontre avec la Maison internationale des arts de la marionnette en février 2023 a permis de mettre en lumière des pistes de réflexion importantes, notamment au sujet du financement, de l'organisation juridique et des ressources humaines.

En mai 2023, un nouveau sondage a été envoyé aux membres sur ces trois axes. Le comité a produit son rapport en août dernier.

Un projet de Maison du conte demanderait beaucoup d'investissement de temps et d'argent. Selon les réponses au sondage, la mobilisation et l'implication des membres seraient insuffisantes pour aller de l'avant.

De plus, le projet n'a pas l'appui d'une personne élue et le contexte inflationniste apporte des incertitudes.

Le Comité recommande donc de mettre fin à l'étude de faisabilité sur une Maison du conte, et d'éventuellement réévaluer le projet dans un horizon de cinq ans, si la conjoncture est plus favorable.

Marie-Agnès Huberlant salue la rigueur et le travail à 360 degrés du Comité et dépose une motion de félicitations pour le travail fait dans ce dossier.

Nadyne Bédard exprime néanmoins sa tristesse.

Charly Mullot demande si le manque de mobilisation est généralisé. Selon Mariane Beauchamp, l'implication au RCQ et pour la Maison est deux dossiers distincts. Elle ajoute qu'au niveau politique, il faudra se mobiliser dans le quartier où la Maison du conte serait située.

Hélia Marzloff rappelle que le manque de mobilisation est dû à deux facteurs :

-d'une part, le projet annonçait une mise à disposition de la Maison du conte, tandis que le sondage demandait aux membres leur participation éventuelle à une levée de fonds, ce qui n'avait pas été annoncé auparavant

-d'autre part, en 2022, Sylvi Belleau, coordonnatrice du Théâtre de l'Esquisse depuis plus de 30 ans, avait insisté sur la gestion qu'impliquerait une Maison du conte, point absent du projet et du sondage

Marie-Fleurette Beaudoin ajoute que ce projet d'envergure faisait partie de la planification 2020-2024. La porte reste ouverte pour des projets en région.

Nadyne Bédard demande si les besoins auxquels la Maison aurait répondu le seront d'une autre façon. Rajotte-Soucy répond que le Pôle conte en reprend plusieurs.

Mafane demande s'il est possible de revoir la recommandation pour ouvrir la porte à la relance du projet, s'il y a une opportunité. Le président de l'assemblée l'invite à faire part de ses suggestions au Conseil d'administration.

Gabrielle Ayotte-Garneau conclut la présentation du rapport d'activités. Enfin, le Regroupement comptait 218 membres au 31 août 2023.

Sylvi Belleau demande pourquoi Storytellers of Canada - Conteurs du Canada n'apparaît pas dans le document. C'est un oubli, ce sera ajouté.

Judith Poirier salue le rapport très détaillé, mais déplore que la signature graphique soit très semblable à celle de Circuit Paroles vivantes, malgré que cela avait été discuté l'an dernier. Mo Carpels invite les membres à faire parvenir les photos de leurs événements pour le prochain rapport.

Hélia Marzloff distingue deux choses, souvent confondues, les activités du RCQ et celles des membres :

- si Circuit Paroles vivantes bénéficie de photographies professionnelles, il n'y a pas de photographe engagé pour les activités en partenariat avec le RCQ, par exemple lors de la journée d'études, des formations ou des conférences en partenariat avec Festilou (Festilou avait engagé sa propre photographe en 2022 et 2023 pour ces conférences) - pour ces activités, les RCQ devrait embaucher un photographe, pour que ce soit équitable
- plusieurs activités organisées par le RCQ, en juin 2023 au Livart et la journée d'études, ont été photographiées en amateur, donc les photographies ne sont pas de qualité suffisante
- les membres du RCQ n'ont donc pas à fournir de photographies pour les activités en partenariat avec le RCQ, mais seulement pour promouvoir leurs activités en-dehors du RCQ

Mariane Beauchamp félicite le conseil d'administration et l'équipe pour son travail remarquable.

Priorités 2024

Marie-Fleurette Beaudoin présente les priorités de la prochaine année, lesquelles s'appuient sur celles établies pour 2020-2024.

En outre, le référentiel de compétences sera mis à jour. Un courriel a été envoyé aux membres pour les inviter à faire part de leurs commentaires.

La priorité sera mise sur les infolettres. Maintenant, 11 sont publiées chaque année. On veut accentuer la fluidité des communications. Déjà en 2020, il avait été mentionné que les communications aux membres devaient être améliorées.

Les Planifications stratégiques sont un aspect des demandes de financement, mais aussi pour l'organisation des activités et le développement des projets. Marie-Fleurette Beaudoin remercie les membres du Conseil d'administration pour leur implication, ainsi que l'équipe de travail.

La pandémie de Covid-19 a retardé la mise en application de la planification stratégique 2020-2024. Le conseil d'administration a pris la décision de la prolonger de deux ans. Une nouvelle planification stratégique quadriennale sera rédigée en 2026.

Il est proposé de reporter de deux ans la planification stratégique de 2020 et de mettre l'accent sur les communications.

Proposé par Christian-Marie Pons, appuyé par Nicolas Rochette

Adopté à l'unanimité.

Ariane Labonté estime qu'il est important de développer les communications si on veut que les membres s'impliquent. Les conteurs sont des personnes créatives ; un axe de communication horizontal encouragerait la participation et la mobilisation des membres. Elle suggère l'ajout d'une section babillard dans l'infolettre et d'alimenter la page Facebook.

Sylvie Belleau suggère de mettre en œuvre un calendrier des activités à la grandeur du Québec, lequel pourrait être plus collaboratif et interactif.

Nicolas Rochette aimerait que le RCQ quantifie la problématique des communications / de la communauté pour évaluer l'amélioration du développement et de renforcement de la communauté.

Christian-Marie Pons rappelle que dans le cadre des 20 ans du RCQ, il a été proposé que des journées d'étude sur le thème du nom Regroupement du conte au Québec se tiennent. Que signifie chacun des mots qui le composent?

Yolaine soutient que de permettre la tenue des assemblées générales annuelles en ligne permettrait aux personnes de l'extérieur de Montréal d'y participer. Par ailleurs, elle déplore que le RCQ ait organisé une formation en même temps que l'Assemblée générale annuelle.

Hélia Marzloff confirme que le conflit d'horaire entre la formation et l'AGA a été abordé en réunion du CA, notamment à la suite de courriels de membres : les dates de l'AGA sont connues à l'avance et déterminées en fonction du Salon du livre de Montréal, donc cette période devrait être bloquée pour les formations.

Sylvi Belleau plaide aussi en faveur de Conseils d'administration en mode hybride.

Elle ajoute que, pour demander des déductions fiscales, il faut être membre d'une association ou d'un regroupement. Le RCQ étant pour les conteurs et pour les amateurs de conte, son mandat n'est pas clair, comme celui de l'UDA par exemple. Nadyne Bédard croit aussi que c'est un dossier important sur lequel il faut se pencher. Trois artistes de la Montérégie ont été refusées dans des écoles, car elles n'étaient pas membres d'un groupe officiel.

Sylvi Belleau estime que le Circuit Paroles vivantes devrait réfléchir à devenir un OBNL à part entière, comme la Danse sur les routes du Québec, qui l'a inspiré. Cela ramènerait le RCQ dans son rôle premier plutôt que d'être aussi diffuseur.

Il est proposé que le conseil d'administration se penche sur :

- *L'ajout d'une section babillard dans son infolettre;*
- *L'alimentation de sa page Facebook;*
- *La mise en œuvre d'un calendrier collaboratif et interactif de ses activités et de celles de ses membres à la grandeur du Québec;*
- *La quantification de la problématique des communications / de la communauté;*
- *L'organisation de journées d'étude sur le thème du nom Regroupement du conte au Québec;*
- *La tenue de ses assemblées générales et des rencontres du CA en mode hybride;*
- *L'évaluation de la possibilité de donner aux membres un statut reconnu par les instances gouvernementales;*

- *L'évaluation de la possibilité que le Circuit Paroles vivantes devienne un OBNL autonome.*

Proposé par Sylvi Belleau, appuyé par Christian-Marie Pons.

Adopté à l'unanimité.

5. Rapport financier

5.1 Présentation des états financiers au 31 août 2023 par Sophie Houle -CPA auditrice, CA

Sophie Houle a réalisé une mission d'examen. Elle présente les grandes lignes des États financiers.

Ariane Labonté demande ce qu'est le Fonds de réouverture. Sophie Houle explique qu'il s'agit d'une subvention du CALC dans le cadre de la pandémie.

Mafane demande si des dépenses sont prévues pour une refonte du site internet. On répond que oui.

Marie-Agnès Huberlant salue le judicieux partenariat avec Le Devoir.

Judith Poirier note que les charges salariales ne sont pas élevées.

Charly Mullot demande si les salaires sont indexés au coût de la vie? Mo Carpels répond qu'ils ont été augmentés de 6% pour refléter l'inflation.

Sophie Houle conclut que le RCQ a terminé l'année avec un déficit de 577 dollars, donc en équilibre budgétaire.

L'affectation de la Maison du conte a été mise en réserve en prévision d'un autre éventuel projet.

5.2 Présentation du budget 2023-2024

Les membres ont reçu le budget à l'avance, Mo Carpels les invite à lui faire part de leurs questions.

Nicolas Rochette demande des précisions sur le montant de la subvention du CALQ. Mo Carpels explique qu'une entente biennale qui a été prolongée fait en sorte que le RCQ reçoit exactement le même montant depuis sept ans.

Yolaine demande en quoi consiste CALQ Projets ? Mo Carpels répond que c'est la résidence de création et la gestion de Circuit Paroles vivantes, par exemple. Ce n'est pas de la diffusion.

Yolaine demande ce qui remplacera la subvention Compétences culture d'Emploi-Québec. Ce sera la subvention Intervention et compétences, maintenant au ministère de la Culture.

Nadyne Bédard demande ce que signifie l'acronyme SSUC. Il s'agit d'une subvention salariale. Yolaine suggère de mettre en parallèle les chiffres de l'année précédente pour les comparer. Sylvi Belleau souhaite que les documents soient envoyés plus à l'avance.

5.3 Nomination de la firme pour la vérification comptable 2023-2024

Le conseil d'administration recommande de reconduire le mandat de Sophie Houle, CPA.

Il est proposé de reconduire le mandat de Sophie Houle, CPA, pour la vérification des états financiers 2023-2024.

Proposé par Marie-Fleurette Beaudoin, appuyée par Sylvi Belleau.

Adopté à l'unanimité.

6. Élection d'un.e président.e et secrétaire des élections

Il est proposé de nommer Normand Gilbert et Brigitte Nadon respectivement président et secrétaire d'élections.

Proposé par Nicolas Rochette, appuyé par Sylvi Belleau.

Adopté à l'unanimité.

7. Présentation des candidatures pour le conseil d'administration 2023-2024

Le conseil d'administration compte sept postes, trois sont à combler cette année.

Il avait été suggéré d'envoyer sa candidature avant le 17 novembre 2023, mais les règlements généraux ne l'obligent pas. Les candidatures spontanées sont donc possibles.

Siège Conteur

Sylvi Belleau propose Mafane. Elle accepte.

Siège affiliation libre

Nicolas Rochette propose Hélia Marzloff. Elle accepte.

Yolaine propose Mireya Bayancela. Elle décline.

Siège Organisateur

Hélia Marzloff propose Sylvi Belleau. Elle accepte.

8. Élection des nouveaux membres du conseil d'administration

Puisqu'il y a trois personnes en candidature et trois postes à combler, Mafane, Hélia Marzloff et Sylvi Belleau sont élues par acclamation.

La vérification du quorum est demandée. Le président de l'assemblée note qu'en vertu des règlements généraux, il n'est pas nécessaire que le quorum soit maintenu jusqu'à la fin de l'assemblée.

Nadyne Bédard et Yolaine réitèrent qu'une AGA à moins de 20 membres sur plus de 200 est la preuve qu'il y a un problème de communication et de réponses aux besoins des membres au sein du RCQ.

9. Période de questions

Le point est vide.

10. Varia

Yolaine revient sur le procès-verbal de l'an dernier : on avait demandé ce qu'est le RAPAIL. Elle explique qu'il s'agit d'un réseau de diffuseurs, qui peut générer de nouvelles opportunités.

11. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Mafane, appuyée par Yolaine, propose la levée à 12h25.